

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1.600.000 €

Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

GARCHES, le 11 septembre 2020

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que les actionnaires de notre Société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour **le mercredi 30 septembre 2020, à 15 heures**, au siège social, **54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- **Lecture du rapport de gestion établi par le Directoire,**
- **Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,**
- **Lecture du rapport du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur le gouvernement d'entreprise et les comptes de l'exercice clos,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux membres du Directoire, du Conseil de surveillance et décharge de l'exécution de sa mission au Commissaire aux comptes,**
- **Approbation des charges non déductibles,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce,**
- **Fixation des jetons de présence alloués au Conseil de surveillance,**
- **Constatation du nombre total de droits de vote attachés aux actions de la Société,**
- **Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre GORAL, Madame Alice GORAL et Monsieur Charles SFEZ, membres du Conseil de Surveillance,**
- **Ratification du transfert du siège social,**
- **Questions diverses,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre les trois formules suivantes :

- adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;
- voter par correspondance ;
- donner une autre procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint.

Un formulaire de vote par correspondance ou par procuration, accompagné des annexes visées aux articles R 225-76 et R 225-81 du code de commerce, sera adressé à tout actionnaire qui en fera la demande écrite, au plus tard 6 jours avant la date de l'Assemblée susvisée, auprès de CACEIS CT sis- 14 rue Rouget de Lisle - 92862 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX 9 – service Assemblées - Fax : +33 1.49.08.05.82 ou +33 1.49.08.05.83 ou à son adresse électronique suivante : ct-assemblees@caceis.com.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus à CACEIS, trois jours au moins avant la date de l'assemblée, par voie postale ou par télécopie (+33 1.49.08.05.82 ou +33 1.49.08.05.83).

Les conditions détaillées d'exercice du vote par correspondance seront exposées dans ce document unique.

En aucun cas, vous ne pouvez retourner à la société un document portant, à la fois une indication de procuration et des indications de vote par correspondance.

Conformément à l'article R. 225-84 du Code de commerce, tout actionnaire qui souhaite poser des questions écrites doit, au plus tard le 4^{ème} jour ouvré précédent la date de l'assemblée, adresser ses questions au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique à l'adresse <http://www.simointernational.com>. Il y sera répondu lors de l'Assemblée dans les conditions prévues par la loi ou les statuts.

Enfin dans l'hypothèse où l'Assemblée Générale susvisée du 30 septembre 2020, déciderait une distribution de dividendes, les actionnaires qui estimeraient réunir les conditions pour être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts, devront en aviser par écrit l'établissement financier gestionnaire de leurs actions, en transmettant avant le 30 novembre de l'année précédent la mise en paiement du dividende, une attestation sur l'honneur, soit à la société CACEIS pour les actionnaires inscrits en nominatif pur, soit à l'établissement gestionnaire des actions pour les autres actionnaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directoire

SIMO INTERNATIONAL
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES
SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

<p>TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020</p>
--

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, ainsi que du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que la Société a supporté au cours de l'exercice écoulé, des amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 du CGI, pour un montant de 17.924 euros, l'Assemblée prend acte également qu'aucune provisions et charges à payer non déductibles n'a été versé.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 quitus de leur gestion à tous les membres du Directoire et du Conseil de surveillance et décharge de l'exécution de sa mission au commissaire aux comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître une perte de (1.040.731) euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER	AFFECTATIONS PROPOSEES ET POSTES CONCERNES
RESULTAT NET	<u>DOTATIONS AUX POSTES DE RESERVES</u>
PERTE (1.040.731) €	RESERVE LEGALE
	AUTRES RESERVES (1.040.731) €
	RESERVES REGLEMENTEES
	REPORT A NOUVEAU
<u>AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>
SUR PRIME	DIVIDENDE BRUT GLOBAL
SUR AUTRES RESERVES	
SUR REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR	
TOTAL (1.040.731) €	TOTAL (1.040.731) €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué dans le tableau ci-dessous le montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices ainsi que la ventilation du montant des dividendes distribués selon que ce dividende distribué ouvre droit pour les personnes physiques à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, pour le calcul de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement de 40 %	Sans abattement
2017	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
2018	0		
2019	0		

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les membres du Conseil de Surveillance demandent qu'il ne soit pas distribué de jetons de présence pour l'exercice écoulé. Elle remercie le Conseil et en conséquence, décide qu'il ne sera pas distribué de jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8-1 du Code de commerce, l'Assemblée Générale constate qu'à la date de la présente assemblée, le nombre total de droits de vote existants, attachés aux 3.200.000 actions de 0,50 euros de nominal, est de 6.067.864.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de l'expiration de l'ensemble des mandats des membres du Conseil de Surveillance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler en qualité de membres du Conseil de Surveillance : Monsieur Pierre GORAL, Madame Alice GORAL et Monsieur Charles SFEZ,

Et ce, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ces personnes, présentes en séance, déclarent accepter ce renouvellement de fonction et déclarent en outre qu'elles n'exercent aucune fonction et ne sont frappées d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la décision du Conseil d'Administration en date du 2 octobre 2019, de transfert du siège social du 7/9 route des Champs Fourgons - 92230 GENNEVILLIERS au 54 rue du 19 Janvier 92380 GARCHES.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Le Président du Directoire
Monsieur Stéphane GORAL

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 1.600.000 euros

Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 1.600.000 euros

Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

<p>RAPPORT DE GESTION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020</p>
--

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire en vue de statuer conformément à la loi et à nos statuts sur les comptes de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports de la société SFECO & FIDUCIA AUDIT, notre Commissaire aux Comptes.

Les développements qui suivent ont donc pour objet de porter à votre connaissance les renseignements et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

Nous vous rappelons par ailleurs que tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. INFORMATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE

1.1 **ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE**

Rappel de l'activité:

La société SIMO-INTERNATIONAL exerce une activité de négoce de stocks d'inventus de grandes marques mondiales de sport. Menant des politiques de rotation toujours plus rapides de leurs collections, celles-ci ont intérêt à se reposer, pour la revente de leurs surstocks d'inventus, sur un professionnel de confiance qui évitera scrupuleusement d'empiéter sur leurs canaux de distribution. Les rabais importants qu'obtient la société sur ces achats de fins de séries à peine démodées par rapport à leurs dernières campagnes marketing, lui assurent des marges commerciales confortables.

Par ailleurs, dans la cadre de sa politique de diversification, il a été constitué en février 2011 entre SIMO INTERNATIONAL et ses cadres, la société SPACE MARKET, dont l'activité essentielle consiste en la distribution sur Internet grand public d'articles de sports.

Au cours du dernier trimestre 2011, le capital de SPACE MARKET a été ouvert à un investisseur.

D'autre part, notre filiale SPACE MARKET a ouvert au cours du deuxième trimestre 2017, un nouveau site internet marchand (www.brands-expert.com).

Par ailleurs, par procès-verbal du Conseil de Surveillance en date du 2 octobre 2019, notre société a transféré son siège au 54, rue du 19 janvier 92380 GARCHES

Orientation des opérations 2019 :

Notre Chiffre d'Affaires 2019 (5.223 K€) a diminué par rapport au Chiffre d'Affaires 2018 (8.176 K€).

Cette baisse d'activité en 2019 a été surtout le fait de notre Chiffre d'Affaires réalisé à l'export dans l'Union Européenne qui a diminué de 34 % (2.858 K€ en 2019 pour 4.360 K€ en 2018) et en FRANCE métropolitaine qui a diminué de 35 % (1.839 K€ en 2019 pour 2.839 K€ en 2018).

En parallèle à cette baisse, notre Société a contenu l'évolution de ses charges d'exploitations (6.488 K€) qui ont également baissé de 32 % par rapport à celles de 2018.

Néanmoins notre niveau de charges d'exploitation susvisé reste encore trop important par rapport à notre niveau de Chiffre d'Affaires, puisque le résultat d'exploitation 2019 reste déficitaire de 1.082 K€ (alors qu'il était également déficitaire pour 1.059 K€ en 2018). D'où les mesures de restructuration de notre activité entreprises en 2019 et poursuivies en 2020 (voir ci-dessous).

En définitive notre activité pour 2019, s'inscrit toujours dans une conjoncture économique générale, difficile, qui reste marquée depuis maintenant plusieurs années, par un fort ralentissement de la consommation des ménages et donc des commandes des clients. A ces difficultés générales s'ajoutent des difficultés récurrentes plus spécifiques liées à notre secteur d'activité, à savoir des problèmes d'approvisionnement auprès des grandes marques, aux prix de vente des marchandises pratiqués par ces dernières, et à la concurrence de plus en plus vive de l'e-commerce.

Chiffre d'affaires:

Comme ci-avant indiqué, notre chiffre d'affaires 2019 a été porté à la somme de 5.224 K€ euros hors taxes soit une baisse de 36 % par rapport à l'exercice précédent (8.176 K€ hors taxes en 2018).

La part de notre Chiffre d'Affaires réalisé en FRANCE hors France exo (1.842 K€), en diminution par rapport à 2018 (2.842 K€) reste encore inférieur au Chiffre d'Affaires réalisé à l'exportation (3.382 K€) Ce dernier représente 65 % du Chiffre d'Affaires total en 2019 (et représentait 65 % en 2018).

Résultat d'exploitation – marge commerciale et niveau des achats de marchandises

Compte tenu de cette persistance de ce niveau des charges d'exploitation, non encore compensée par une hausse importante de notre Chiffre d'Affaires, le résultat d'exploitation demeure négatif, puisqu'il s'établit à (1.082 K€) pour 2019, contre un résultat également négatif de (1.059) K€ en 2018.

Le niveau de nos charges d'exploitation par rapport à celui de notre Chiffre d'Affaires, a eu également un impact manifeste sur notre marge commerciale. Cette dernière s'établit en effet, en 2019 à 332 K€ contre 1.298 K€ en 2018, soit une diminution de 74 % par rapport à 2018. Elle ne représente plus que 6,35 % de notre Chiffre d'Affaires (contre 15,87 % en 2018).

Le montant des achats de marchandises a diminué (de près de 9 %), pour s'établir à 3.008 K€ en 2019, contre 3.298 K€ en 2018.

Notre société a par ailleurs prélevé sur son stock de marchandises des produits pour 1.858 K€, alors qu'elle avait déjà effectué pareil prélèvement pour 3.578 K€ en 2018.

Valeur Ajoutée:

La Valeur Ajoutée s'est dégradée puisqu'elle s'est fixée au pourcentage négatif de 6,11 % du Chiffre d'Affaires contre un montant positif de 4,37 % en 2018.

Excédent Brut d'Exploitation:

L'exercice 2019 fait apparaître un Excédent Brut d'exploitation négatif, d'un montant de (1.227) K€, contre un montant également négatif de (1.248) K€ en 2018.

Les frais de personnel correspondent en 2019, à 16,18 % du Chiffre d'Affaire, contre 17,85 % en 2018.

Produits et charges financières

Nos produits financiers sont restés stables (46 K€ en 2019 et 40 K€ en 2018).

Les charges financières sont négligeable en 2019 (6 K€) et ont diminué par rapport à 2018 (10 K€), représentant 0,12 % du Chiffre d'Affaires 2019 comme en 2018.

Il convient de noter que le règlement ANC n° 2015-05 prévoit que les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont classés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier. Ce changement de classification s'applique aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2018.

Aussi, au 31/12/2019, le résultat sur écart de change comptabilisé en résultat d'exploitation est le suivant :

- Gain de change : 0,11 K€ comptabilisé en Autres produits d'exploitation
- Perte de change : (0,42 K€) comptabilisée en Autres charges d'exploitation
- Résultat/écart de change : (0,31 K€)

Provisions, reprises de provisions et charges exceptionnelles

Les provisions pour dépréciation des stocks-ont diminué de 92 % en 2019 (1,5 K€ en 2019 pour 18 K€ en 2018).

Les reprises de provisions sur stocks se sont élevées à 128 K€ en 2019 contre 246 K€ en 2018.

Les produits exceptionnels, sont d'un montant de 28 K€ et les charges exceptionnelles de 43 € K€. Ils correspondent à la cession d'une partie des titres de la société SPACE MARKET (pour un prix de 16.000 €) et pour le surplus, à la cession d'immobilisations corporelles et mises au rebut.

Résultat:

En tenant compte du total de nos produits pour un montant de 5.496 K€ (dont 5.405 K€ de produits d'exploitation) et des diverses charges pour un montant total de 6.536 K€ (dont charges d'exploitation pour 6.488 K€), **le résultat net de la société au titre de l'exercice 2019 représente une perte de (1.041) K€.**

Observations générales sur les résultats de l'exercice 2019:

Compte tenu de la baisse constante du niveau de la marge commerciale constatée depuis trois ans, nous avons entrepris plusieurs mesure de restructurations en 2019 visant d'une part à réduire fortement nos charges fixes et d'autre part à externaliser la logistique auprès de prestataires extérieurs, l'objectif étant de transformer certains coûts de structure en coûts variables.

Les restructurations mises en œuvre ont été les suivantes :

- **Déménagement des locaux** : la société a quitté ses locaux d'exploitation de Gennevilliers (bureaux et entrepôts) courant octobre 2019 pour s'installer dans des nouveaux bureaux sis 54 rue du 19 janvier à GARCHES (92380). L'économie annuelle de loyers et charges sera de l'ordre de 400 K€ à compter du 30 juin 2019. Ces nouveaux bureaux sont destinés à accueillir le personnel administratif et commercial, soit environ 6 personnes.
- **Mise en place d'un plan social** : dans le prolongement du plan social réalisé en 2018 (licenciement de 7 salariés : 5 logisticiens et 2 administratifs), la société a procédé en 2019 au licenciement collectif de 4 personnes du service logistique. A fin 2019, notre société n'a plus d'effectif attaché à la gestion des stocks.
- **Externalisation de la logistique** : jusqu'en octobre 2018, la logistique de la société (approvisionnement, stockage, reconditionnement des lots de marchandises et expédition) était assurée en interne, ce qui induisait des coûts importants qui ne sont plus en adéquation avec la marge commerciale actuelle (et qui n'a pas vocation à retrouver les niveaux des années antérieures) :
 - Coût des locaux (bureaux + entrepôts de stockage + énergie + taxe foncière) : 500 K€/an
 - Effectif logistique : 500 K€/an

Depuis novembre 2018, notre société fait appel à un prestataire extérieur pour la gestion et la logistique des stocks. Le coût négocié est de 0,50 €/pièce vendue et de 0,035 €/mois/pièce entreposée.

- **Mise en œuvre d'une politique agressive des prix de vente des stocks dormants** : la société a procédé au cours du 1^{er} trimestre 2019 à la cession massive de ses stocks dormants, l'objectif étant à la fois de libérer les entrepôts de la marchandise et d'engranger de la trésorerie vu les difficultés financières rencontrées. Ainsi le stock de marchandises est passé de 2.937 K€ au 31.12.2018 à 1.078 K€ au 31.12.2019.
- **Négociations en cours avec notre partenaire historique Adidas** pour obtenir des lots à forte marge commerciale

1.2. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE. PERSPECTIVES D'AVENIR. SITUATION D'ENDETTEMENT.

Orientation sur 2020 :

Nous espérons stabiliser notre Chiffre d'Affaires en 2020, malgré les effets de la crise sanitaire du COVID 19.

Nous poursuivons par ailleurs, nos efforts pour négocier au mieux le prix de nos achats de marchandises et réduire nos coûts de structure qui doivent s'adapter aux nouvelles exigences du marché.

Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

Nous n'identifions aucun véritable risque particulier hormis la conjoncture économique difficile, les conséquences de la crise sanitaire du COVID 19 et les aléas normaux de notre activité, à savoir l'état et les prix des stocks d'inventus des grandes marques et de la politique de distribution adoptée par ces dernières.

Utilisation d'instruments financiers et Gestion des risques financiers :

La légèreté capitalistique de l'activité de négoce se traduit par un haut de bilan qui reste solide, malgré sa dégradation au cours des derniers exercices. Les capitaux propres représentant plus de 2,3 fois les immobilisations. Ce ratio était de 2 en 2008.

Notre trésorerie a diminué par rapport à 2018, pour s'établir à la somme de 567 K€ en 2019 (contre 657 K€ en 2018).

- Les stocks acquis auprès des marques et non encore vendus constituent l'actif principal. Ils ont représenté en valeur brute entre 50% et 72,8% de l'actif du bilan sur les 10 dernières années (et représentent encore près de 34 % en 2019), ou 2,3 mois de chiffre d'affaires en 2019.

- Les risques pesant sur les stocks sont la contrepartie des encore bonnes conditions d'achat de SIMO INTERNATIONAL. Ainsi en 2019, la provision pour dépréciation des stocks (72 K€) a représenté moins de 6,68 % des stocks bruts (contre 6,74 % en 2018).

- Les créances commerciales (pour un montant total de 698 K€ en 2019) demeurent faibles et représentent environ 45 jours de chiffre d'affaires TTC (calculés sur 360 jours), en raison du règlement comptant des clients et de l'utilisation d'une société d'affacturage. Elles ont des échéances inférieures à 12 mois et sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

Par ailleurs pour se couvrir de tous risques client à l'exportation, le recouvrement auprès des clients est réalisé directement par la société avant toute livraison.

Les ventes en FRANCE ne sont réalisées qu'après un agrément donné par la SFAC et sont systématiquement cédées à un Factor ou bien recouvrées avant toute livraison.

- De la même façon la société paie rapidement ses fournisseurs et les passifs d'exploitation sont limités à moins de 25 % du bilan depuis quelques années.

- s'agissant de la trésorerie, cette dernière comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

A noter que notre Société a soldé ses emprunts bancaires au cours de l'exercice 2018.

L'utilisation d'instruments financiers par la Société, au cours de l'exercice écoulé, n'appelle aucune autre observation que celles-ci-dessus indiquées.

Situation d'endettement :

La situation d'endettement de la société au 31 décembre 2019 est la suivante :

- dettes totales (avec comptes de régularisation)/ chiffre d'affaires : 34 %
- dettes totales (avec comptes de régularisation)/ capitaux propres : 149,29 %

Le coût global des dettes hors comptes de régularisation (frais financiers / dettes totales) : 0,35 %.

1.3.	EVENEMENTS POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE	D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE	INTERVENUS
-------------	--	---------------------------------------	-------------------

Par acte en date du 26 juin 2020, notre Société a cédé la totalité de sa participation dans la société SPACE MARKET, pour un montant total de 103.200 €. Cette participation figurait dans les comptes clos le 31.12.2019 pour un montant de 56.000 € intégralement provisionné.

Par ailleurs par même acte, le Cessionnaire s'est engagé à régler à notre Société, le montant du compte-courant de SIMO INTERNATIONAL dans la société SPACE MARKET, dans la limite de la somme de 300.000 € intérêts compris.

L'épidémie COVID-19 (« Corona Virus Disease 2019 ») se développe depuis Décembre 2019, initialement en Chine puis dans le monde entier. L'épidémie a été considérée comme un événement de l'année 2020 et les comptes au 31/12/19 ont été établis sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19. Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société et de ses filiales ont été limitées, au jour d'établissement des comptes annuels. Les conséquences futures ne peuvent pas être estimées de manière fiable.

1.4. MODIFICATIONS DE PRESENTATION DES COMPTES ET DES METHODES D'EVALUATION

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et aucun changement notable de présentation des comptes ne sont intervenus.

1.5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.

NEANT

1.6. ACTIVITES ET RESULTATS PAR BRANCHES D'ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons tout d'abord que notre Société disposait de 90 % du capital de la société SPACE MARKET, société au capital de 80.000 €, dont l'activité consiste via internet, en la distribution, la diffusion, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la fabrication, la représentation, de tous produits mobiliers, objets et accessoires et prestations de services y afférentes.

Au cours de l'exercice clos, notre société a procédé à la cession de 20 % du capital de la filiale SPACE MARKET, pour un montant de 16 K€, correspondant à la valeur nominale des titres.

SIMO INTERNATIONAL disposait donc au 31 décembre 2019, d'une participation de 70 % dans le capital de SPACE MARKET, portée à l'actif du bilan pour une valeur brute de 56 K€, totalement provisionnée à la fin de l'exercice.

La société SPACE MARKET a réalisé au titre de l'exercice clos le 31.12.2019, un Chiffre d'Affaires de 1.797 K€, un bénéfice de 157 K € euros et dispose de capitaux propres bénéficiaire pour un montant de 62 K€.

Le Chiffre d'Affaires réalisé par SPACE MARKET en 2019 a ainsi augmenté de près de 40 % % par rapport à celui de 2018 (1.295 €), lequel avait déjà augmenté de 57 % par rapport à l'exercice 2017.

Son résultat est resté stable par rapport à l'exercice 2018 (154 K€).

Ainsi pour la troisième année consécutive, notre filiale enregistre un bénéfice, ce qui récompense ses efforts entrepris pour développer ses ventes.

Notre Société disposait dans la société SPACE MARKET au 31.12.2019, d'un compte-courant (avances de trésorerie et intérêts) de 715 K€, provisionné par prudence, à hauteur de la somme de 275 K€.

Enfin au cours de l'exercice clos, notre Société s'est portée caution de sa filiale, au bénéfice de LA POSTE et de CHRONOPOST.

1.7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, il est indiqué ci-dessus des informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de notre Société.

DELAIS MOYENS FOURNISSEURS	
Solde fournisseurs au 31/12/2019	540 225
Total achats HT	3 684 685
Total TVA déductible	263 588
Total Achats TTC	3 948 273
Délais moyens	49 Soit 49 jours

DELAIS MOYENS CLIENTS	
Solde clients au 31/12/2019	697 738
Total Chiffres d'affaires HT	5 223 532
Total TVA collectée	370 860
Total Chiffres d'affaires TTC	5 594 392
Délais moyens	45 Soit 45 jours

2. INFORMATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

2.1. MANDATS VENANT A EXPIRATION.

- 2.1.1. CONSEIL DE SURVEILLANCE :** Les mandats de **Monsieur Pierre GORAL**, et de **Madame Alice GORAL**, membres du Conseil de surveillance, arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Nous vous proposons de les renouveler.

2.1.2. DIRECTOIRE :

Les mandats de membre du Directoire, de **Monsieur Stéphane Goral et Laurence Goral**, n'arrivent pas à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2.1.3. COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Le mandat du Commissaires aux comptes titulaire n'arrive pas à expiration avec la prochaine assemblée.

2.2. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément aux dispositions du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L 225-86 du même Code et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par le Conseil de surveillance.

Les conventions en cause vous seront relatées lors de la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes qui en a été dûment informé.

2.3. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU PRISES DE CONTROLE

NEANT

2.4. AVIS DONNE A UNE AUTRE SOCIETE PAR ACTION QUE LA SOCIETE DETIENT PLUS DE 10 % DE SON CAPITAL

NEANT

2.5. PARTICIPATIONS RECIPROQUES. ALIENATIONS D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

2.5.1. PARTICIPATIONS RECIPROQUES : NEANT

2.5.2. ALIENATIONS D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES : NEANT

2.6. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

NEANT

2.7. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS (L.225-184 DU CODE DE COMMERCE)

NEANT

2.8. OPERATIONS D'ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS (L.225-197-4 ALINEA 1 DU CODE DE COMMERCE)

NEANT

2.9. ACTIONS D'AUTOCONTROLE

NEANT

2.10. INFORMATIONS SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

2.10.1. DEPENSES SOMPTUAIRES (ARTICLES 223 QUATER ET 39-4 C.G.I).

2.10.1.1. *AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES ET AUTRES
AMORTISSEMENTS NON DEDUCTIBLES :* 17.924 €

2.10.1.2. *AUTRES CHARGES ET DEPENSES SOMPTUAIRES :* NEANT

2.10.2. REINTEGRATIONS DE FRAIS GENERAUX (ARTICLES 223 QUINQUIES ET 39-5 C.G.I) :
NEANT

2.11. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

NEANT

2.12. ACQUISITION D' ACTIONS EN VUE DE LES ATTRIBUER AUX SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE

NEANT

2.13. MONTANT DES DIVIDENDES ET DES ABATTEMENTS (VISES A L'ARTICLE 158-3 2° DU CODE GENERAL DES IMPOTS) DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS (ARTICLE 243 BIS C.G.I)

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué dans le tableau ci-dessous le montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices ainsi que la ventilation du montant des dividendes distribués selon que ce dividende distribué ouvre droit pour les personnes physiques à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, pour le calcul de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement de 40 %	Sans abattement
2017	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
2018	0		
2019	0		

2.14. MONTANT DES PRETS A MOINS DE DEUX ANS CONSENTIS PAR LA SOCIETE (ARTICLE L 511-6 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER)

La Société a accordé un prêt en compte-courant à sa filiale, la Société SPACE MARKET, avec laquelle elle dispose de liens financiers et commerciaux.

Le montant de ce compte-courant au 31 décembre 2019, s'élève à la somme de 710.000 €.

Ce compte-courant est rémunéré et les intérêts cumulés sont égaux à la somme de 4.955 €.

2.15. JETONS DE PRESENCE.

- Proposition d'allocation de jetons de présence : NON
- Montant des jetons de présence : NEANT

2.16. ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX CORRESPONDANT A DES ELEMENTS DE REMUNERATION, DES INDEMNITES OU DES AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ETRE DUS A RAISON DE LA PRISE, DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DE CES FONCTIONS OU POSTERIEUREMENT A CELLES-CI (L.225-102-1 AL.3)

NEANT

2.17. PRISE EN COMPTE PAR LA SOCIETE DES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE SON ACTIVITE (L.225-102-1)

NEANT

2.18. SUCCURSALES EXISTANTES (L.232-1 II)

La Société ne dispose d'aucune succursale

2.19. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES (L.225-100-1)

Conformément aux dispositions des articles L.225-100 du Code de Commerce, nous vous informons ci-après des principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

2.19.1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition du capital social

Le capital de la société est détenu à 82 % par la famille GORAL et à 18 % par divers actionnaires minoritaires (institutionnels et public).

La composition du Conseil de Surveillance tient compte de l'existence de cet actionnaire de référence.

Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres. La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance est de six années.

Les principales qualités attendues d'un membre du Conseil de Surveillance sont l'expérience de l'entreprise, l'engagement personnel dans les travaux du Conseil, la compréhension du monde économique et financier, la capacité de travailler en commun dans le respect mutuel des opinions, le courage d'affirmer une position éventuellement minoritaire, le sens des responsabilités à l'égard des actionnaires et des autres parties prenantes, l'intégrité.

A. Conditions de préparation des travaux du Conseil de Surveillance

Les travaux du Conseil sont préparés par le Président du Conseil de Surveillance.

Le Président du Conseil de Surveillance :

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise,
- s'assure que le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la société par le Directoire
- organise et dirige les travaux du Conseil de Surveillance,
- s'assure que les membres du Conseil de Surveillance sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission,

Le Conseil de surveillance n'est pas assisté de comités.

B. Conditions d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance :

Le Président du Conseil de Surveillance organise les travaux du Conseil dont le fonctionnement n'est pas régi par un Règlement intérieur. Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêté des comptes annuels et semestriels présentés par le Directoire) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires.

1. les réunions du Conseil et la participation aux séances :

En 2019, le Conseil de Surveillance s'est réuni plusieurs fois, sur convocation du Président.

Le taux de participation s'est élevé en 2019 à 100 %. Les séances du Conseil de Surveillance ont été présidées par le Président.

2. les comptes-rendus de séance :

Le procès-verbal de chaque réunion est soumis par le Président à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans les registres des procès-verbaux après signature du Président et d'un membre du conseil de surveillance.

3. l'information du Conseil :

A l'occasion des séances du Conseil de Surveillance : les membres du Conseil reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Hors séances du Conseil de Surveillance, les membres du Conseil reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la société.

C. Restrictions apportées aux pouvoirs du Président du Directoire et Directeurs Généraux :

Les pouvoirs du Président du Directoire ne font l'objet d'aucune limitation statutaire, ni d'aucune limitation par le Conseil.

Aucun Directeur Général n'existe au sein de la société.

2.19.2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

« L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés ».

La société applique les procédures dont les principales caractéristiques sont résumées ci-dessous.

C'est pourquoi le contrôle interne en place au sein de la Société repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des directeurs de chaque département,
- un système de reporting financier régulier,
- une revue régulière et une revue ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels,

tout en privilégiant les critères suivants :

- un critère de réactivité, afin d'accompagner l'autonomie de chaque département dans la gestion de leurs affaires,
- un critère de souplesse pour que les directeurs exercent pleinement leurs responsabilités,
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

Le contrôle interne mis en place au sein de la société s'inscrit dans le cadre ainsi décrit :

A. Les acteurs privilégiés du contrôle interne

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- Le Conseil de Surveillance,
- Le Directoire.

B. Les outils privilégiés du contrôle interne

Le contrôle interne, fondé sur l'autonomie des directeurs de département et la responsabilité, repose sur la mise en place de :

- 1) procédures internes de contrôle et d'autorisation,
- 2) procédures externes de contrôle.

1. les procédures internes de contrôle et d'autorisation

1.1. la mise en place de programmes de contrôle au niveau de la Direction :

1.1.1 Des comptes rendus de situations financières sont élaborés, trimestriellement, sur le chiffre d'affaires, la trésorerie et la marge, par la direction financière.

1.1.2 La société a mis en place, depuis plusieurs années, un logiciel qui assure la gestion des stocks, ainsi que le suivi des achats et des ventes.

1.1.3 Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec les directeurs de chaque département. Ces Réunions hebdomadaires permettent le suivi et le contrôle de l'ensemble des opérations en cours, pour validation par le Président du Directoire.

1.1.4 La société organise des réunions d'analyse et d'évaluation sur tout sujet méritant une intervention ponctuelle.

1.1.5 La société assure, dans le cadre de sa direction juridique :

- le traitement des dossiers et/ou contentieux de la société susceptibles de générer des risques significatifs,
- l'assistance juridique de la société.

1.2. la mise en place de procédures de contrôle au niveau opérationnel :

Dans chaque département, le contrôle interne est effectué au moyen de méthodes adéquates définies par le Directoire et assuré par chaque directeur. Les directeurs suivent des procédures d'autorisations, ainsi que des obligations en matière de régularité des reporting d'informations d'état d'avancement.

Par ailleurs nous vous informons qu'en application du règlement CE 1606/2002 du 19 juillet 2002, nous avons mis en place depuis le 1^{er} janvier 2005, les normes comptables nouvelles IFRS.

2. Procédures externes de contrôle

2.1. Le Commissaire aux Comptes : il a une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la société, de contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

La société est dotée d'un Commissaire aux Comptes titulaire, conformément à la législation qui lui est applicable.

2.2. Les prestataires extérieurs spécialisés : la société ou ses filiales se réservent par ailleurs le recours ponctuel à des prestataires extérieurs spécialisés.

3. PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES ET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 1.040.731 euros, de l'affecter de la manière suivante :

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER	AFFECTATIONS PROPOSEES ET POSTES CONCERNES
RESULTAT NET	<u>DOTATIONS AUX POSTES DE RESERVES</u>
PERTE (1.040.731) €	RESERVE LEGALE
	AUTRES RESERVES (1.040.731) €
	RESERVES REGLEMENTEES
	REPORT A NOUVEAU
<u>AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>
SUR PRIME	DIVIDENDE BRUT GLOBAL
SUR AUTRES RESERVES	
SUR REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR	
TOTAL (1.040.731) €	TOTAL (1.040.731) €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué dans le tableau ci-dessous le montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices ainsi que la ventilation du montant des dividendes distribués selon que ce dividende distribué ouvre droit pour les personnes physiques à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, pour le calcul de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement de 40 %	Sans abattement
2017	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
2018	0		
2019	0		

Nous vous remercions de votre présence à cette Assemblée et nous vous prions d'adopter les résolutions qui vont être soumises à votre approbation et dont le texte est déposé au siège social en annexe au présent rapport.

Le Directoire

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 1.600.000 euros

Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SIMO INTERNATIONAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise 54 rue du 19 janvier 92380 GARCHES FRANCE		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET* 3 3 1 6 9 2 6 6 5 0 0 0 7 7		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 9					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	20 253	20 253	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	170 285	147 667	22 619
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	56 000	56 000		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	714 955	274 955	440 000	
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	60 000		60 000	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 021 493	498 875	522 618	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 078 902	72 202	1 006 700
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	249		249	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	772 135	74 397	697 738
		Autres créances (3)	BZ	CA	160 457		160 457
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	567 482		567 482	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	10 414		10 414	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 589 638	146 599	2 443 040	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 611 132	645 474	2 965 658	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	92 996	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		SIMO INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 600 000)			DA	1 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	160 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	470 377
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 040 731)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 189 645
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	500 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	20 162
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	540 225
	Dettes fiscales et sociales			DY	107 713
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	14 617
	Autres dettes			EA	421 389
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	171 906
TOTAL (IV)			EC	1 776 013	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 965 658	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 755 851	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Désignation de l'entreprise : SIMO INTERNATIONAL		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 841 689	FB	3 381 913	FC	5 223 602	
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue	FG		FH	(70)	FI	(70)	
	services*	FJ	1 841 689	FK	3 381 843	FL	5 223 532	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	181 359	
	Autres produits (1) (11)					FQ	245	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 405 136	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 008 327	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 858 214	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	25 100	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	651 259	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	61 956	
	Salaires et traitements*					FY	620 245	
	Charges sociales (10)					FZ	225 081	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA	33 307
		- dotations aux amortissements*					GB	
		- dotations aux provisions					GC	1 442
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2 580	
	Autres charges (12)					GF	6 487 512	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(1 082 376)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	46 371	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	16 036	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	62 407	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 237	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	6 237	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	56 170	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 026 206)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise		SIMO INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		28 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		28 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		2 840	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		39 686	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		42 526	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(14 526)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		5 495 543	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM		6 536 274	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN		(1 040 731)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY			
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP			
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		31 390	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1		33 599	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9					
	dont cotisations facultatives Madelin A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes et pénalités		2 840			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		39 686			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			28 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 1.600.000 euros

Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Résultats et autres éléments significatifs des cinq derniers exercices
(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27.4.82)

RUBRIQUES	ANNEES	2015	2016	2017	2018	2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social		1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Nombre d'actions ordinaires existantes		3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000
Nombre d'obligations convertibles en actions						
OPERATIONS ET RESULTATS						
Chiffre d'affaires hors taxes		9 013 762	11 721 337	7 890 003	8 176 498	5 223 532
Résultat avant impôts, participation, dot.amortissements		308 450	383 143	(1 219 494)	(1 206 496)	(1 169 778)
Impôts sur les bénéfices		0	0	(1 067)	0	0
Participation des salariés						
Résultat après impôts, participation, dot.amortissements		194 717	155 912	(1 162 688)	(1 040 231)	(1 040 731)
Résultat distribué		320 000	320 000	0	0	(*)
RESULTATS PAR ACTION						
Résultat après impôts, participation, avant dot.amortiss.		0,10	0,12	(0,38)	(0,38)	(0,37)
Résultat après impôts, participation, dot.amortiss. et pro		0,06	0,05	(0,36)	(0,33)	(0,33)
Dividende attribué à chaque action		0,10	0,10	0	0	(*)
PERSONNEL						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		22	21	20	17	8
Montant de la masse salariale de l'exercice		1 041 042	1 067 238	1 022 294	1 051 795	620 245
Montant des sommes versées au titre des charges sociales		411 385	423 689	402 800	350 836	202 484

(*) Assemblée générale non réunie

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 1.600.000 euros

Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 1.600.000 euros

Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31.12.2019

Au 31 décembre 2019, SIMO INTERNATIONAL détenait 70 % du capital de la Société SPACE MARKET, Société par actions simplifiée au capital de 80.000 euros, dont le siège social est situé 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES.

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 54, rue du 19 janvier – 92380 GARCHES
SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

(Art. R225-88 du Code de commerce)

Je soussigné : **NOM**.....

Prénoms.....

Adresse.....

.....

Adresse électronique.....

Propriétaire de ACTION(S) de la société SIMO INTERNATIONAL.

Demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du **30 septembre 2020**, tels qu'ils sont visés par l'article R225-83 du Code de commerce sur les sociétés commerciales au format suivant :

- papier
- fichiers électroniques à l'adresse mail indiquée ci-dessus

Fait à, le.....

Signature

NOTA : Les actionnaires titulaires de **titres nominatifs** peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R225-81 et R225-83 du Code de commerce à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.